

Échelle 1:5000^e

PLAN 1b - ENSEMBLE DE LA COMMUNE
- CARTE D'ALÉAS

PROJET ARRÊTÉ par délibération du Conseil Municipal du :
10 mai 2016

PROJET APPROUVÉ par délibération du Conseil Municipal du :
17 janvier 2017

Vincent BATS - urbaniste - 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

Légende

Zones urbaines

- UA : secteur d'urbanisation traditionnelle des noyaux urbains anciens
- UB : secteur d'habitat collectif ou individuel groupé dense
- UC : secteur à dominante d'habitat individuel isolé ou groupé dense
- Uca : secteur d'hébergement de plain air
- UE : secteur d'activités artisanales et commerciales
- UEa : secteur d'activité à caractère agricole
- Uep : secteur d'équipements publics

Zones à urbaniser

- 2AU : secteur où les équipements publics sont insuffisants. Une modification du PLU est nécessaire pour l'ouvrir à l'urbanisation
- 2AUC : secteur d'extension de la zone d'activités artisanales et commerciales

Zones agricoles

- A : secteur agricole
- An : secteur agricole à enjeux pastoraux et agronomiques
- A-zh : secteur agricole concerné par la présence d'une zone humide
- An-zh : secteur agricole concerné par une exposition aux risques naturels et par la présence d'une zone humide

Zones naturelles

- N : secteur naturel
- N-zh : secteur naturel concerné par la présence d'une zone humide

Risques naturels

- Secteurs inconstructibles en raison d'un risque naturel fort ou moyen
- Secteurs constructibles sous conditions en raison d'un risque naturel faible.

Indices des sous-secteurs exposés à des risques naturels

- sous-secteurs soumis à des prescriptions spéciales
 - sous-secteurs inconstructibles sauf exceptions
- BS1 : à des risques faibles de crue rapide des rivières
BS2 : à des risques faibles d'inondation
BS3 : à des risques moyens d'inondation
BS4 : à des risques faibles de mouvement de terrain
BS5 : à des risques faibles d'affaissement
BS6 : à des risques faibles et exceptionnels d'inondation du Rhône
BS7 : à des risques faibles d'inondation peut de versant
BS8 : à des risques : moyens d'inondation peut de versant
- IC : à des risques moyens ou forts de crue rapide des rivières
IC1 : à des risques moyens ou forts d'inondation
IC2 : à des risques moyens ou forts de mouvement de terrain
IC3 : à des risques moyens ou forts de glissement de terrain
IC4 : à des risques moyens ou forts d'affaissement
IC5 : à des risques moyens ou forts d'inondation peut de versant
IC6 : à des risques faibles, moyens ou forts d'inondation peut de versant

--- Zone submersible complémentaire (ZSC) du Plan des Surfaces Submersibles (PSS).
Se référer au plan des Secteurs d'Utilité Publique (Annexe E.1. du PLU).

